



Québec, le 23 mai 2025

Monsieur Benoit Lessard  
Directeur général  
Collège Montmorency  
475, boulevard de l'Avenir  
Laval (Québec) H7N 5H9

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'efficacité du système  
d'assurance qualité – Premier cycle d'audit**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa séance du 10 avril 2025, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la situation du Collège Montmorency concernant la recommandation encore en vigueur émise dans des opérations antérieures au second cycle de l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité (SAQC).

En avril 2018, dans le cadre du premier cycle de l'évaluation SAQC, la Commission avait recommandé au Collège de s'assurer, à la formation ordinaire, de l'efficacité des mécanismes qu'il met en œuvre pour veiller à l'équité de l'évaluation des apprentissages de ses étudiants. Cette recommandation était toujours en vigueur lors de la réalisation du second cycle.

Or, au terme de l'évaluation menée lors de ce second cycle, la Commission a conclu que des améliorations relatives à l'efficacité des mécanismes veillant à l'équité de l'évaluation des apprentissages devaient être apportées. Au regard de cette situation, elle a recommandé, dans son rapport d'évaluation adopté le 8 avril 2025, de « s'assurer que les mécanismes veillent à l'équité de l'évaluation des apprentissages de sorte que l'évaluation est équivalente dans le cas de cours donnés par plusieurs professeurs et qu'elle permet à chaque étudiant, individuellement, de démontrer qu'il atteint les objectifs du programme selon les standards établis ».

Ainsi, étant donné que la recommandation porte sur des éléments similaires, la Commission considère que cette recommandation émise lors du second cycle remplace et annule celle formulée lors du premier cycle. Le Collège devra donner des suites à cette nouvelle recommandation, et ce, dans le cadre de son état de situation à mi-parcours.

Advenant que vous souhaitiez obtenir des précisions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente responsable de votre établissement, M<sup>me</sup> Claudia Martinez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

***Original signé***

Denis Rousseau

c. c. : M<sup>me</sup> France Lamarche, directrice des études